



## **Gestion du Risque Industriel – Bilan du SGS 2023**

---

Commission de Suivi de Site  
15 mars 2024

# Sommaire

---

I. Informations générales sur l'entreprise et le site de Béthune

II. Incidents et accidents

III. Actualités administratives

IV. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

- Formations / Identification et contrôles des Risques / Maîtrise opérationnelle / Gestion des Entreprises Extérieures / Gestion des modifications / Gestion des Situations d'Urgence / Contrôles et audits du SGS

V. Gestion des Mesures de Maitrises des Risques

VI. Risques Chroniques

- Rejets atmosphériques / Rejets aqueux / Suivi légionelles / Déchets / Consommation d'eau et d'énergie / Bruit

VII. Investissement 2023 et Projets 2024



## **I. Informations générales sur l'entreprise et le site**

SI Group<sup>®</sup> OUR JOURNEY TO

**zero**

Impacts on Safety | Environment | Brand

zero + zero + zero =  
**PERFECT DAY**

## POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

L'activité de notre site de Béthune est centrée sur la fabrication de résines formophénoliques et génère des risques d'accidents majeurs que nous devons maîtriser.

Conformément à la réglementation et à la politique Santé, Sécurité, Environnement de SI Group, la direction du site s'engage par cette Politique de Prévention des Accidents Majeurs à mettre en place un Système de Gestion de la Sécurité qui vise à :

- *Définir une organisation et des responsabilités claires pour assurer la mise en œuvre efficace du Système de Gestion de la Sécurité.*
- *Respecter pleinement les dispositions du code de l'environnement, de notre arrêté préfectoral d'autorisation et des autres réglementations applicables.*
- *Fournir une formation régulière et adéquate à notre personnel sur les risques des substances dangereuses et des installations, les procédures de sécurité et les mesures d'urgence.*
- *Evaluer régulièrement les risques d'accidents majeurs en identifiant les dangers associés à nos procédés de fabrication ainsi que les conséquences possibles sur les personnes, l'environnement et les biens.*
- *Prendre des mesures préventives pour réduire les risques d'accidents majeurs, en mettant en œuvre des technologies sûres et fiables, des procédures opérationnelles robustes et des mesures de maîtrises des risques adéquates.*
- *Intégrer la maintenance préventive et corrective à nos procédures afin d'assurer le bon fonctionnement de nos équipements et de nos mesures de maîtrises des risques pour réduire le risque d'accidents majeurs liés à des défaillances techniques.*
- *Elaborer et tester périodiquement des plans d'urgence détaillés pour répondre aux accidents majeurs potentiels, en collaborant étroitement avec les autorités locales, les services de secours et les parties prenantes concernées.*
- *Evaluer les modifications apportées à nos installations ou à nos procédés de fabrication, en veillant à ce que les changements n'augmentent pas les risques d'accidents majeurs et en mettant à jour les plans d'urgence en conséquence.*
- *Surveiller régulièrement les performances de notre Système de Gestion de la Sécurité et de nos mesures de prévention des accidents majeurs, en identifiant les écarts par rapport aux objectifs fixés et en prenant les mesures correctives appropriées.*
- *Mener des audits internes réguliers pour évaluer l'efficacité de notre Système de Gestion de la Sécurité et de nos mesures de prévention des accidents majeurs.*
- *Effectuer des revues de direction périodiques pour examiner les progrès réalisés et identifier les opportunités d'amélioration.*

La Politique de Prévention des Accidents Majeurs est revue périodiquement et communiquée à tous les employés, sous-traitants et autres parties prenantes pertinentes.

Fait à Béthune, le 15 février 2024

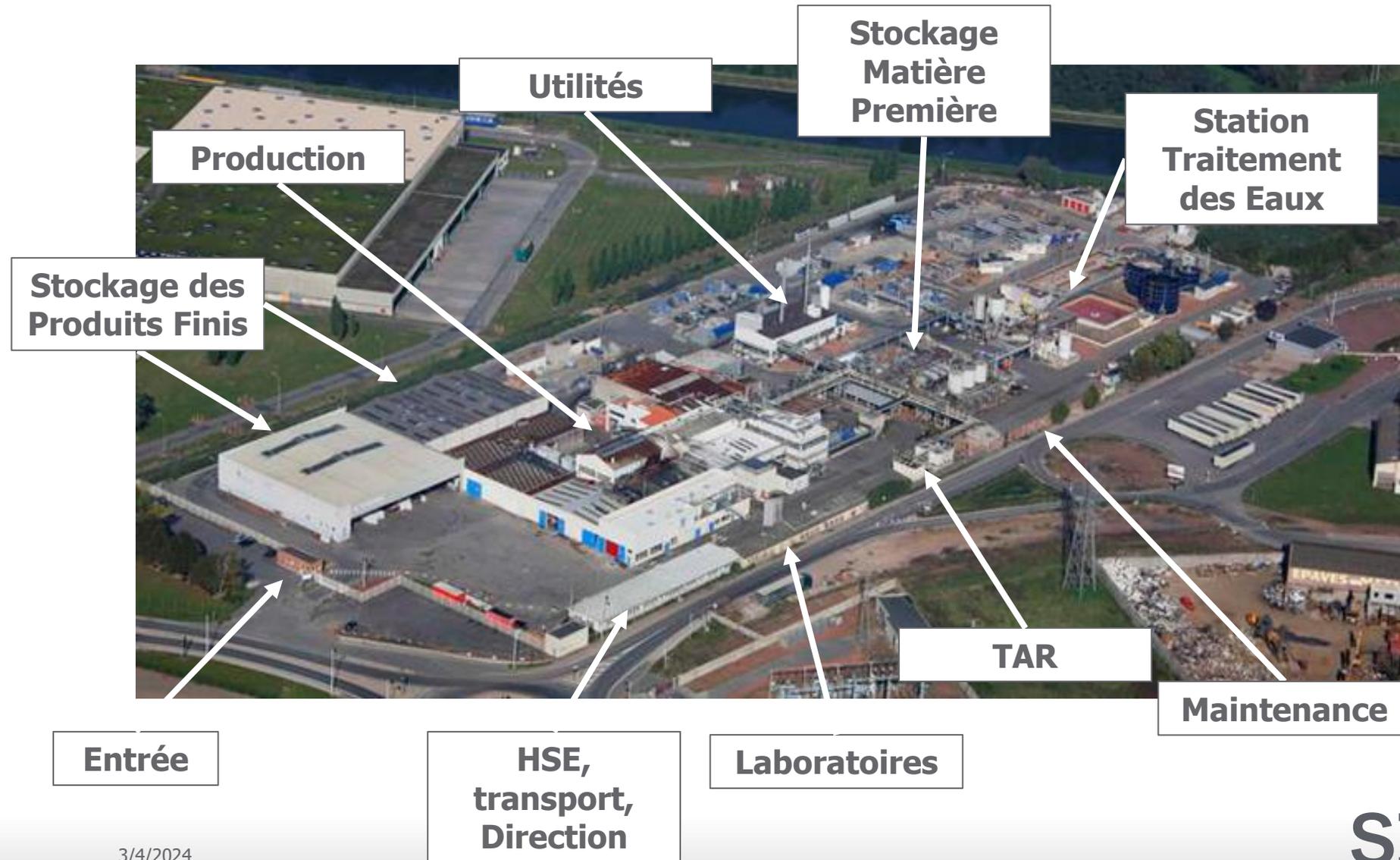
Le Directeur des Opérations,

  
Laurent Mouhot

# Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)

La PPAM du site a été mise à jour à la suite de l'arrivée de M. Mouhot comme directeur des opérations.

# SI Group Béthune SAS



# Notre chimie et ses applications

Le site permet de produire des **résines formo-phénoliques** principalement utilisées dans l'industrie automobile, l'industrie des colles, le revêtement de boîtes alimentaires et l'extraction pétrolière.

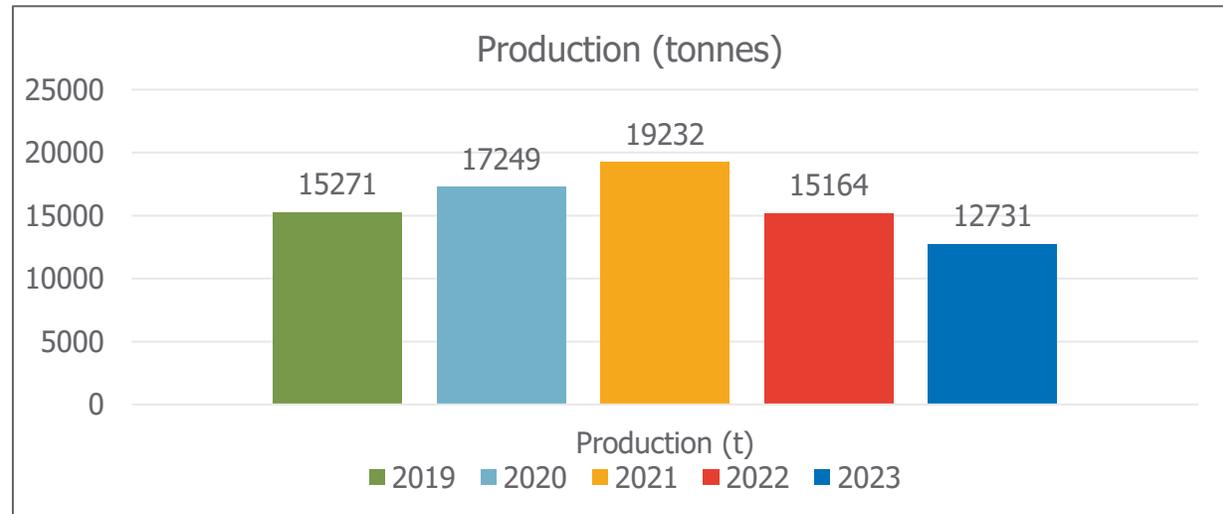
Les produits fabriqués sont exportés sur la totalité du globe.

## Les applications de nos résines et répartition de la production



# Informations générales

- Tonnage produit :
  - 12731 tonnes soit 2433 tonnes de moins que l'année précédente.



- Nombre de salariés:
  - 88 salariés en moyenne en 2023, 87 en fin d'année.

# Cadre réglementaire à date

- Site Seveso Seuil Haut
  - Rubrique 4510 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 (SH)
  - Rubrique 4120-2 Toxicité aiguë Catégorie 2, pour une au moins des voies d'exposition (SB)
  - Rubrique 4130-1 Toxicité aiguë Catégorie 3, pour les voies d'exposition par inhalation, Substances et mélanges solides – Substances et mélanges solides (SB)
  - Rubrique 4130-2 Toxicité aiguë Catégorie 3, pour les voies d'exposition par inhalation, Substances et mélanges solides – Substances et mélanges liquides (SB)
  - Rubrique 4150 Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique Catégorie 1 (SB)
  - Rubrique 4511 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2 (SB)
- Arrêté Préfectoral Cadre : 14 août 2009
- POI : dernière version du 02 février 2022 (en cours de mise à jour)
- PPI : dernière version du 22 mai 2023
- Plan Prévention Risques Technologiques : dernière version du 22 mai 2012
- Etude de danger : septembre 2014, revue en 2022 (en cours de mise à jour)
- Plan de Défense Incendie (PDI) : dernière version de mars 2021
- Plan ETARE : dernière version 17 juin 2021

# Modifications de l'organisation

---

- **Direction du site :**

- ✓ Directeur des opérations : départ de M. Sébastien Gisquière, arrivée de M. Laurent Mouhot (également directeur du site SI Group de Catenoy dans l'Oise) depuis le 18 septembre 2023
- ✓ Responsable EHS : arrivée de M. Julien Denis depuis le 22 mai 2023
- ✓ Responsable RH : départ de Mme Emmanuelle Chiesa, arrivée de Mme Marine Harlay (également responsable RH du site SI Group de Catenoy) depuis le 18 septembre 2023

- **Ressources Humaines:**

HSE : 2 arrivées, 2 départs  
Production: 4 arrivées, 4 départs  
Maintenance: 1 arrivées, 1 départs  
Autres: 3 arrivées, 5 départs

- **Organisation :**

- ✓ Interne SI GROUP : pas de changement dans les services opérationnels



## **II. Incidents et Accidents**

---

# Incidents et faits marquants en 2023

## Non-conformités rejets aqueux

- 3 dépassements en DCO en avril et juillet 2023 (le 13/04 à 138 mg/L, le 17/04 à 136 mg/L et le 31/07 à 139 mg/L pour une limite autorisée à 125 mg/L)

*Cause : traitement biologique affaibli par la présence de sulfate de sodium liée à une production spécifique.*

*Action : suivi analytique de la présence de sulfate de sodium dans les effluents et ajustement des concentrations pour éviter la dégradation du traitement.*

- 2 dépassements en formol au mois d'octobre (le 05/10 à 0,54 mg/L et le 12/10 à 0,76 mg/L pour une limite autorisée à 0,30 mg/L)

*Cause : injection de sulfite de sodium bouchée par des cristaux. Le sulfite permet d'éliminer les dernières traces de formol en post-traitement.*

*Action : Purge hebdomadaire du circuit d'injection de sulfite.*

# Incidents et faits marquants en 2023

## Non-conformités émissions atmosphériques conduit Hummer n°3

- 1 dépassement en COVnm lors du contrôle inopiné d'avril 2023 (151 mg/Nm<sup>3</sup> pour une VLE à 110 mg/Nm<sup>3</sup>)

*Cause : défaillance mécanique occasionnant une introduction d'eau dans le produit véhiculé par le Hummer. Cette introduction d'eau dans un milieu dont la température est en moyenne supérieure à 150°C a entraîné une vaporisation inhabituelle qui a contribué à une émission anormale de COV.*

*Actions :*

- Réparation de l'équipement ;
- Renforcement du contrôle de la garniture mécanique à l'origine de cette introduction d'eau ;
- Etude pour installer une mesure de COV en ligne sur le point d'émission.

## Baisse significative des volumes de production fin 2022 : mise en place de l'activité partielle de janvier à juin 2023

# Accidents industriels

---

## En 2023

- Pas d'accidents significatifs signalés au BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels)
- Pas d'accident avec conséquences perceptibles à l'extérieur du site.
- Pas d'accident à impact médiatique
- Pas d'accident dû à la défaillance d'une Mesure de Maîtrise des Risques (MMR et MMRI)

# Accidents de travail – personnels de SI Group

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accidents sans arrêt	0	1	0	1	0
Nombre d'accidents avec arrêt	0	1	3	0	2
Nombre de jours perdus	0	8	175	0	11

## Commentaires :

2 douleurs au dos causées par des opérations de manutention

# Accidents de travail – personnels des entreprises extérieures

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accidents sans arrêt	0	0	0	1	0
Nombre d'accidents avec arrêt	0	0	1	0	0

## Commentaires :

Aucun salarié d'entreprise extérieure n'a eu d'accident de travail en 2023 dans l'enceinte du site



### **III. Actualités administratives**

---

# Actualités administratives

---

- 01 avril 2021 : Porter à Connaissance Projet MT1 (*en attente de validation*)
  - Remplacement d'un ancien réacteur non utilisé afin d'augmenter la capacité de production de POP (Para Octyl Phénol)
- 31 décembre 2021 : Porter à Connaissance Antériorité Rubriques 1510 et 2662 (*en attente de validation*)
- 12 juillet 2022 : Porter à Connaissance sur la modification de stockage du phénol (*en attente de validation*)
- 8 septembre 2023 : Demande du bénéfice de l'antériorité à la suite de la modification du classement ICPE de certaines substances chimiques

Remarque : le dossier de réexamen et le rapport de base requis par la réglementation IED ont été envoyés en février 2024.

# Communications externes en 2023

---

- **Communication externe**
  - Réunion Commission de Suivi de Site (CSS)
  - CSSCT élargi aux entreprises extérieures
  - Lancement de la communication quinquennale des sites SEVESO en relation avec le S3PI Artois - 2022 et 2023
- **Faits notables externes**
  - Aucun fait notable



## **IV. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité**

---

- Formations
- Identification et contrôle des risques
- Maîtrise opérationnelle
- Gestion des entreprises extérieures (EE)
- Gestion des modifications (MOC)
- Gestion des situations d'urgence
- Contrôle et audit du Système de Gestion de la Sécurité

# Formations

Intitulé	Nombre de personnes formées	Nombre d'heure
Accueil sécurité	77	120
Plans d'urgence	17	35,5
Formation incendie	63	496
Risques chimiques	72	156
ATEX niveau 0	52	88,5
Formation SST	17	151
Règles cardinales SI Group	34	264
CACES	17	272
Habilitations électriques	7	93

## Commentaires :

- environ 2200 heures de formation santé sécurité environnement
- 1675 heures de formation en lien avec le poste de travail

# Identification et contrôle des risques

---

- Document unique d'évaluation des risques professionnels
  - Aucun changement notable identifié
- Gestion du changement : réalisation d'analyses de risques spécifiques concernant la mise en production de nouveaux produits ou un changement majeur
  - 2023 : 2 Analyses de risques PHA (Process Hazard Analysis) :
    - ✓ Famille R1a « formol masse »
    - ✓ Famille R2 « procédé RED »
- Etude de dangers : Notice de réexamen en cours de finalisation.
- Sureté : application des dispositions de Plan Vigie Pirate (Sécurité renforcée)
- Gestion des Urgences
  - PPI : mise à jour du plan en 2023

# Maîtrise opérationnelle

---

- Maîtrise documentaire
  - ✓ Revue et mise à jour des procédures du site en cours – objectif groupe : 100% des procédures < 3 ans à fin 2024
- Contrôles réglementaires des équipements
  - ✓ Système de détection gaz (détecteurs formol, explosimètres...)
  - ✓ Système de sécurité incendie (détection, extinction automatique, extincteurs, RIA...)
  - ✓ Equipements sous pression
  - ✓ Inspections PM2I (stockages, rétentions, MMRi)
  - ✓ Equipements de levage, travail en hauteur
  - ✓ Ventilations

# Gestion des entreprises extérieures (EE)

	2020	2021	2022	2023
Plan de Prévention	80	82	76	63
Accueils Sécurité	266	277	328	369

## Commentaires

- Stabilité du nombre de Plans de Prévention
- Augmentation du nombre des accueils sécurité, en particulier pour les arrêts techniques d'été

# Gestion des modifications (MOC)

Gestion des Modifications (MOC)	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes de modifications traitées	97	80	52	54	27
Demandes de modifications annulées	4	0	2	2	1

## Commentaires

- Ce processus est utilisé pour encourager les opérateurs à proposer des idées de changement et d'amélioration
- Un nouveau logiciel du groupe pour le traitement des MOCs est en cours d'application sur le site

# Gestion des situations d'urgence

- 10 exercices incendie (ESI) sans participation des secours extérieurs
- Evacuation du site : 2 exercices (Usine 1 + 2)
- Exercice POI : 1 (Report exercice PPI pour cause d'annulation préfecture, prévue le 21/03/2024)



# Contrôle du Système de Gestion de la Sécurité

Type de contrôle	Résultats
Audit des ateliers	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Réalisation de plusieurs dizaines de « Gemba Walk »</li><li>✓ Réalisation de 39 VVP (visite de vigilance partagée)</li><li>✓ 1965 observations émises par les personnels du site</li></ul>
Audit interne/externe	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>17 au 21 juillet 2023</b> : audit groupe environnement</li><li>✓ <b>12 octobre 2023</b> : audit HSE avec un prestataire externe (réalisant également la veille réglementaire du site)</li><li>✓ <b>14 et 17 novembre 2023</b> : audit groupe IPL (Independent Protection Layer)</li></ul>
Inspection DREAL	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Inspection du 3 mai 2023</b> : action régionale « sûreté des établissement Seveso » - 2 observations sans suite</li></ul>



## **V. Gestion des Mesures de Maîtrise des Risques**

---

# Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentées (MMRi)

---

- 2 MMRi
  - Pression Boucle Formol
  - Pression Réseau Gaz naturel
- Tests périodiques des MMRi
  - ✓ Pas d'anomalie détectée
- Pas d'incidents sur les MMRi en 2023



## VI. Risques Chroniques

---

- Rejets atmosphériques
- Suivi légionnelle
- Rejets aqueux
- Suivi légionnelle
- Consommation d'eau
- Consommation d'énergie
- Déchets
- Bruit

# Rejets atmosphériques : émissions globales du site

	Valeur limite réglementaire (tonnes/an)	2019	2020	2021	2022	2023
COVnm (tonnes)	40	18,9	20,1	15,8	14,7	13,5

## Commentaires

- Diminution sur l'ensemble des résultats intégrés au Plan de Gestion des Solvants depuis 2020.

# Rejets atmosphériques : OTR (oxydateur thermique)

Polluant	Unité	Valeur limite réglementaire	Contrôle inopiné DREAL juin 2023	Contrôle réglementaire Octobre 2023
CO	Concentration (mg/Nm <sup>3</sup> )	100	0,0	0,1
NOx		100	8,2	13,9
CH <sub>4</sub>		50	0,18	0,9
COVnm		20	0,27	3,5
COVt	Flux en g/h	50	0,65	4,3

- CO: Monoxyde de carbone
- Nox: Oxydes d'Azote
- CH<sub>4</sub>: Méthane
- COVnm: Composés Organiques Volatils non méthaniques
- COVt: Composés Organiques Volatils Totaux

Unités:

- g/h: grammes par heure
- mg/nm<sup>3</sup>: milligrammes par Normo Mètre cube

## Commentaires

- Nous faisons réaliser une maintenance annuelle de l'OTR par le constructeur. Les résultats sont conformes.

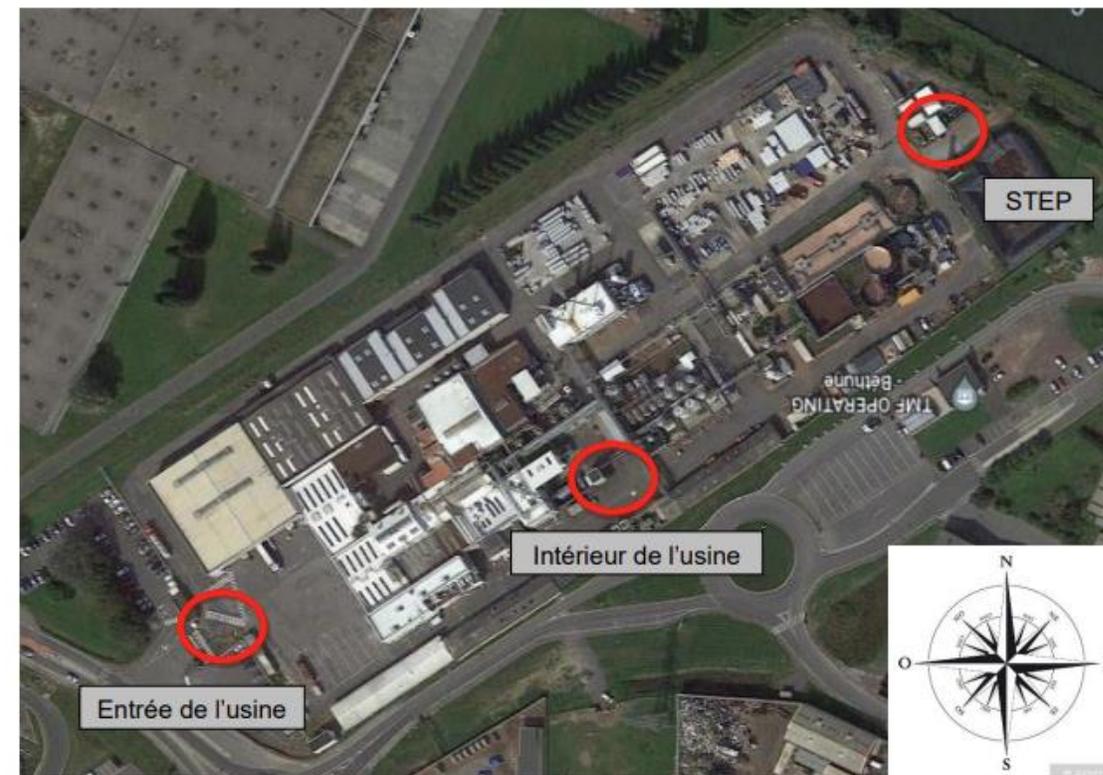
# Rejets atmosphériques : mesures d'air ambiant

VLEP 8h = Valeur Limite d'Exposition Professionnelle sur 8 heures (INRS)  
 VTR = Valeur Toxicologique de Référence (ANSES)

Entrée de l'usine		
Dates des prélèvements	Substances	Concentration obtenue ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
Du 11/10 au 23/10/2023	Formaldéhyde	1,25
	Somme des crésols	0,33
	Phénol	1,23
	Méthanol	<9,8
	Xylènes	4,8

Intérieur de l'usine		
Dates des prélèvements	Substances	Concentration obtenue ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
Du 11/10 au 23/10/2023	Formaldéhyde	1,48
	Somme des crésols	<0,190
	Phénol	1,77
	Méthanol	<9,8
	Xylènes	25,5

STEP		
Dates des prélèvements	Substances	Concentration obtenue ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
Du 11/10 au 23/10/2023	Formaldéhyde	2,18
	Somme des crésols	<0,190
	Phénol	1,30
	Méthanol	<10
	Xylènes	36,5



VLEP 8h (Formol) =  $370 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$   
 VLEP 8h (Crésols) =  $22\,000 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$   
 VLEP 8h (Phénol) =  $7800 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$   
 VLEP 8h (Méthanol) =  $260\,000 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$   
 VLEP 8h (Xylènes) =  $221\,000 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$

VTR (Formol) =  $123 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$   
 VTR (Xylènes) =  $8300 \mu\text{g}/\text{Nm}^3$

# Suivi légionelle 2023

- Résultats des analyses bactériologiques mensuelles sur les Tours Aéro-Réfrigérantes en UFC/l
- Valeur limite réglementaire: < 1000 UFC/L  
UFC: Unité Formant Colonie  
UFC/L: UFC par litres (unité de comptage de la flore bactérienne)

Dates				
Date de prélèvement	Date d'analyse	Legionella Pneumophila (ufc/L)	Legionella spp (ufc/L)	Seuil réglementaire
janv.-23	janv.-23	<100	<100	<1000
févr.-23	févr.-23	<100	<100	<1000
mars-23	mars-23	<100	<100	<1000
avr.-23	avr.-23	<100	<100	<1000
mai-23	mai-23	<100	<100	<1000
juin-23	juin-23	<100	<100	<1000
juil.-23	juil.-23	<100	<100	<1000
août-23	août-23	<100	<100	<1000
sept.-23	sept.-23	<100	<100	<1000
sept.-23	sept.-23	<100	<100	<1000
oct.-23	oct.-23	<100	<100	<1000
nov.-23	nov.-23	<100	<100	<1000
déc.-23	déc.-23	<100	<100	<1000

## Commentaires

- Aucune valeur en dépassement sur l'année 2023.
- Chaque mois, une déclaration est faite à la DREAL. Contrôle inopiné en septembre 2023
- Comme les années précédentes, les traitements en place fonctionnent correctement.
- L'analyse méthodique des risques (AMR) ne montre aucune anomalie notable.

# Rejets aqueux – eaux industrielles

		Débit (m3)	Temp. °c	pH	DCO (kg)	MES (kg)	NGL (kg)	Ptot (kg)	HCT (kg)	Formol (kg)	Phénol (kg)
VLE	Mini	/	/	6,5	/	/	/	/	/	/	/
	Maxi	12400	30	8,5	1550	434	124	124	24,8	3,1	3,1
Autocontrôle	Janvier	6 663,00	20,16	7,51	413,30	53,80	40,80	33,20	0,67	0,66	1,33
	Février	6 947,00	20,93	7,33	415,00	77,90	20,30	7,40	0,69	0,78	1,39
	Mars	7 855,30	20,95	7,56	518,60	57,90	35,80	36,60	0,85	1,23	1,57
	Avril	5 305,90	21,00	7,86	397,50	66,70	10,00	5,40	2,65	0,49	1,06
	Mai	5 803,80	23,29	7,87	318,30	47,40	18,50	22,60	2,79	0,73	1,16
	Juin	4 811,30	25,95	7,98	289,20	41,20	12,80	2,70	1,30	0,48	0,96
	Juillet	4 542,70	25,66	7,96	296,90	68,20	16,40	8,50	0,45	0,61	0,91
	Août	3 096,00	24,64	7,73	80,70	26,50	10,70	0,50	0,31	0,13	0,62
	Septembre	3 688,30	26,00	7,73	81,80	72,30	11,50	10,30	0,37	0,21	0,74
	Octobre	4 429,70	23,14	7,98	228,20	104,30	16,60	1,00	0,44	0,56	0,89
	Novembre	5 703,00	21,72	7,93	335,70	103,50	17,50	1,70	0,57	0,76	1,14
	Décembre	4 644,80	20,32	7,96	182,10	65,10	23,00	0,30	0,50	0,37	0,93

## Faits marquants 2023:

- 2 dépassements en DCO au mois d'avril (le 13/04 à 138 mg/L et le 17/04 à 136 mg/L pour une limite autorisée à 125 mg/L)
- 1 dépassement en DCO au mois de juillet (le 31/07 à 139 mg/L pour une limite autorisée à 125 mg/L)
- 2 dépassements en formol au mois d'octobre (le 05/10 à 0,54 mg/L et le 12/10 à 0,76 mg/L pour une limite autorisée à 0,30 mg/L)

# Rejets aqueux – eaux pluviales

		DCO	DBO5	MES	NGL	Ptot	HCT
		mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
<b>VLE</b>	<b>Mini</b>						
	<b>Maxi</b>	40	10	35	10	0,6	5
<b>Autocontrôle</b>	<b>Janvier</b>						
	<b>Février</b>						
	<b>Mars</b>						
	<b>Avril</b>						
	<b>Mai</b>	<5	<3	17,00	1,10	0,34	<0,5
	<b>Juin</b>						
	<b>Juillet</b>						
	<b>Août</b>						
	<b>Septembre</b>						
	<b>Octobre</b>						
	<b>Novembre</b>	12,00	<3	<2	1,53	0,16	<0,1
	<b>Décembre</b>						

## Commentaires

- Les résultats sont conformes sur les 2 prélèvements 2023.

# Consommation d'eau

	2020	2021	2022	2023
Prélèvements Nappe (m3)	114 400	96 750	96 150	92 790
Rejets vers le Canal d'Aire (m3)	73 621	69 509	60 413	63 490

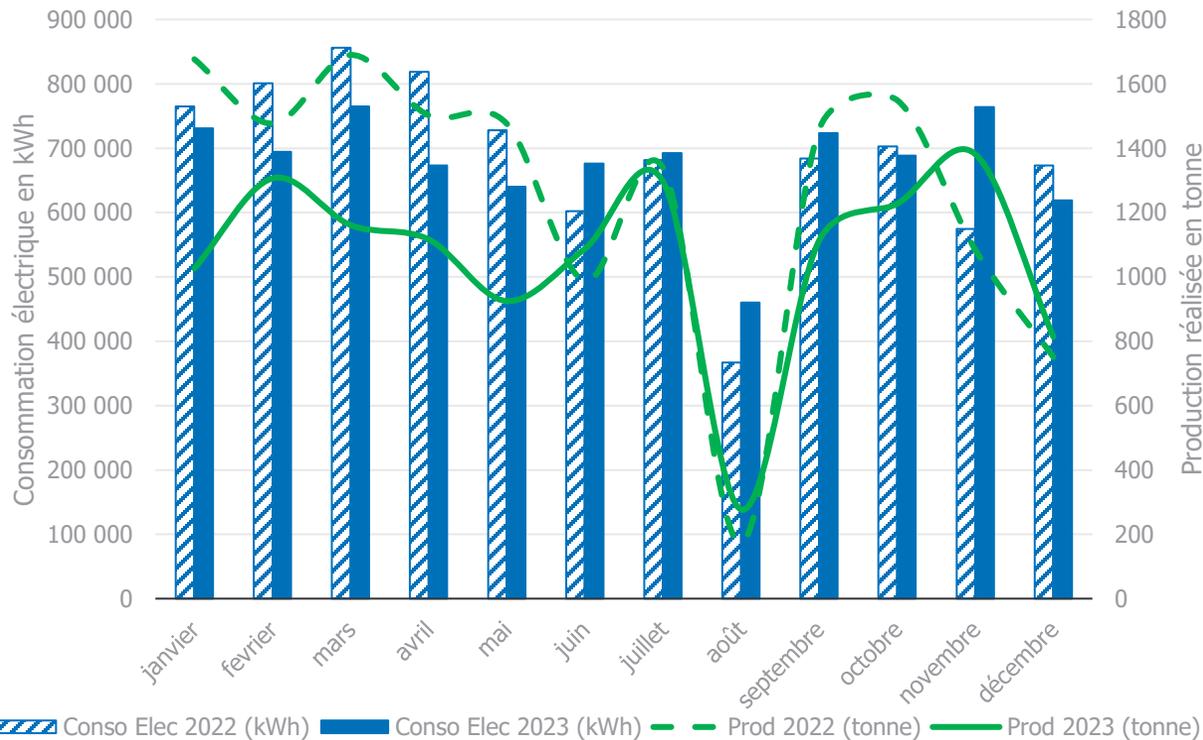
*Consommation maximale annuelle fixée à 168 000 m3 dans l'AP du 14 août 2009*

## Commentaires:

- Depuis mi 2019, mise en place du recyclage des eaux traitées sur la STEP. Ceci permet de réduire la quantité d'eau de forage utilisée pour la dilution des effluents avant traitement
- Stabilité des prélèvements en nappe.

# Consommation d'énergie

Consommation électrique en kWh en fonction de la production réalisée entre 2022 et 2023



Consommation de gaz en fonction de la production réalisée entre 2022 et 2023

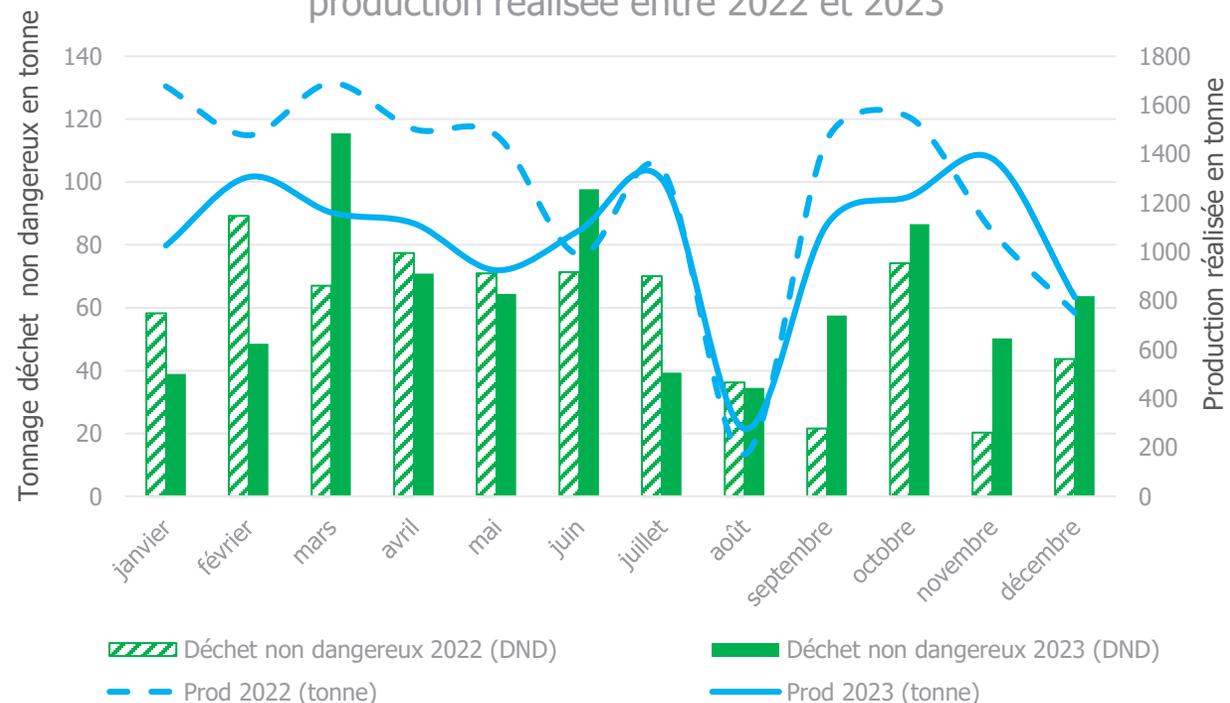


Consommation globale électricité 2022: 8 253 MWh  
 Consommation globale de gaz 2022: 17 772 MWh  
 Total produit en 2022: 15 164 tonnes

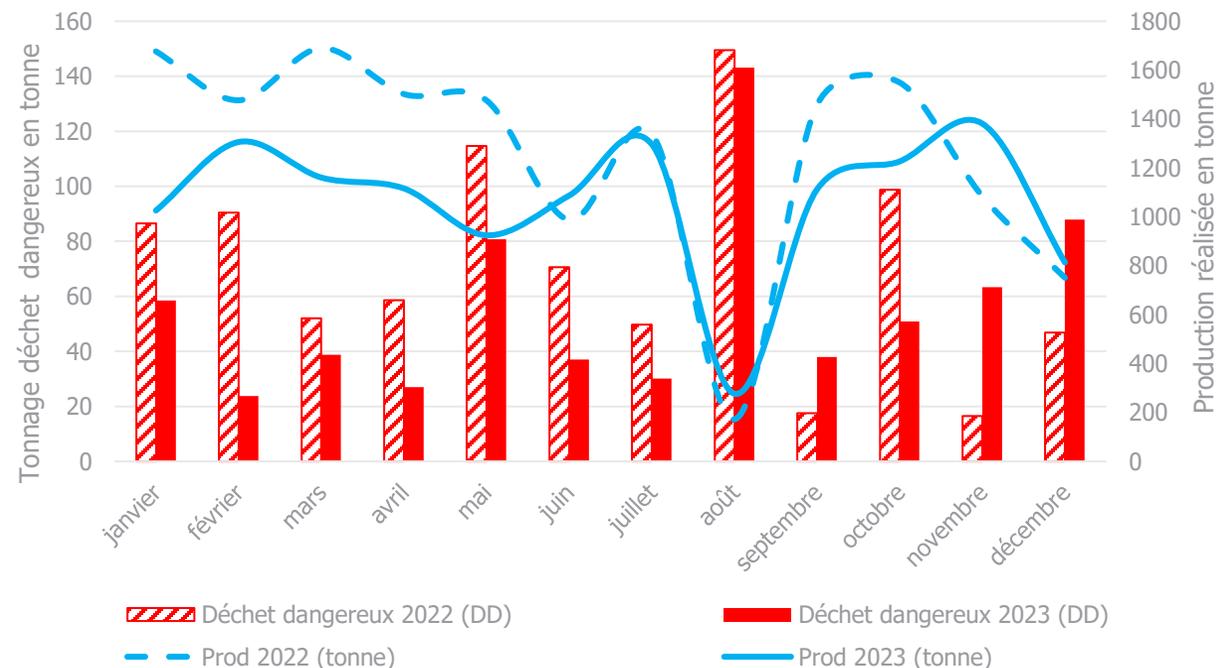
Consommation globale électricité 2023: 8 126 MWh **-2,5%**  
 Consommation globale de gaz 2023: 15 305 MWh **-13,9%**  
 Total produit en 2023: 12 731 tonnes **-16,4%**

# Déchets

Tonnage de déchets non dangereux produit en fonction de la production réalisée entre 2022 et 2023



Tonnage de déchets dangereux produit en fonction de la production réalisée entre 2022 et 2023



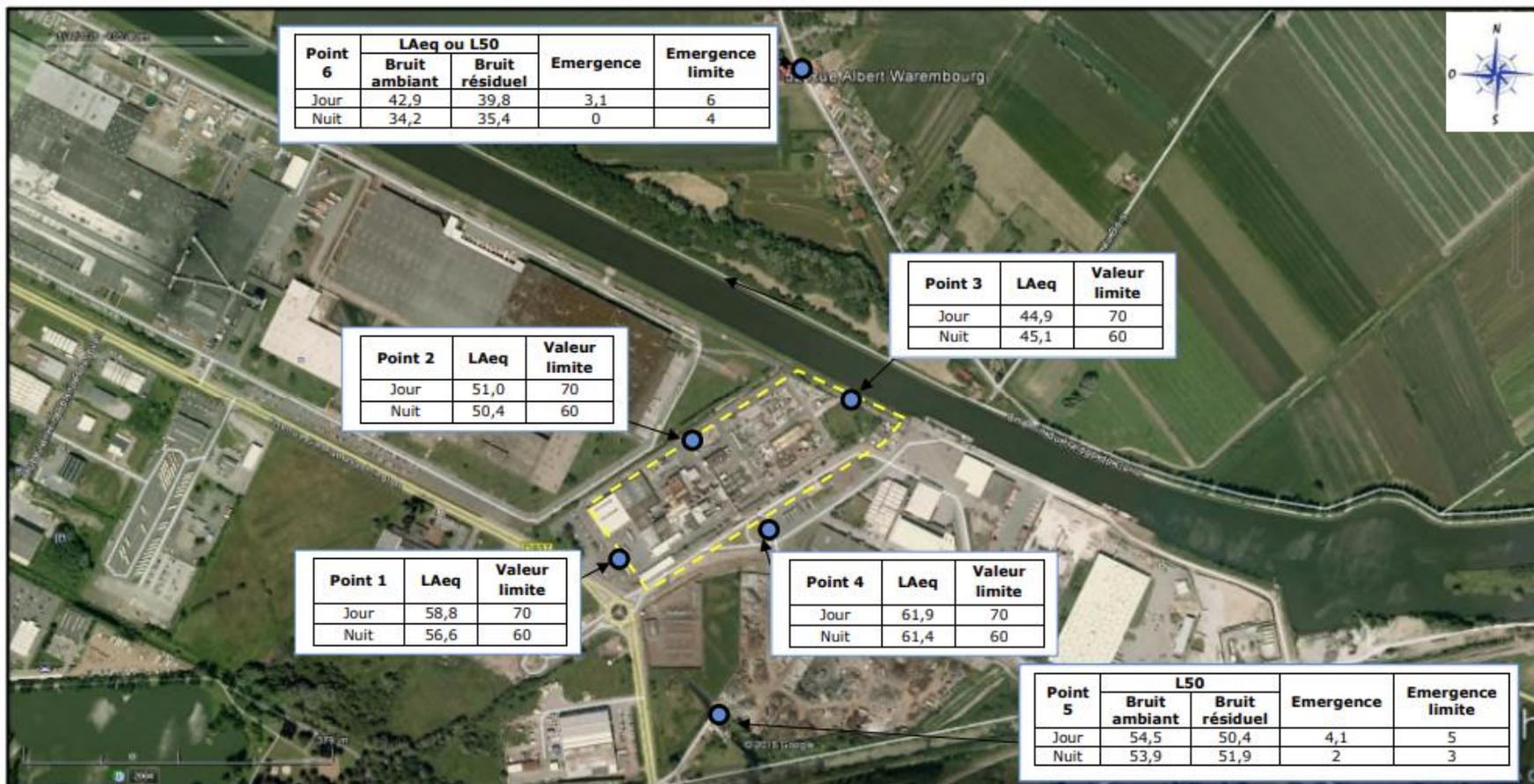
## Commentaires :

- Peu de destruction d'effluents aqueux hors site,
- Rationalisation des stocks de déchets de produits non conformes

	2022	2023
Total DND (t)	700,4	767,9
Total DD (t)	851,8	679,3

# Bruit

- Dernière campagne 2022, obligation tous les 3 ans.
  - Pas de nouvelle campagne de mesures de bruit en 2023.
  - Prochaine campagne de bruit à programmer en 2025.



Les niveaux sonores sont conformes à l'AP du 14 août 2009 :

- ✓ 70 dB(A) en journée
- ✓ 60 dB(A) la nuit

Sauf pour le point 4 au niveau du port fluvial. Ce point est fortement impacté par l'activité et le trafic de circulation du port.



## **VII. Investissements 2023 et Projets 2024**

---

# Investissements 2023

Équipement de lutte contre l'incendie	30 k€
Analyseur d'ozone pour la STEP	35 k€
Détecteurs d'hydrogène dans le laboratoire contrôle qualité	20 k€
Amélioration de l'unité de formol afin de limiter les conséquences d'une rupture de tuyauterie (1 <sup>er</sup> partie)	140 k€
Évacuation d'urgence de l'atelier MNT	20 k€
Amélioration de la sécurité des productions « Formol masse » (Catch tank) (1 <sup>er</sup> partie)	83 k€
Automatisation du chargement d'acide sulfurique	19 k€
Création de vestiaire et douche pour le personnel féminin	29 k€
Amélioration du système de communication POI/PPI (talkie-walkie)	9 k€
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>385 k€</b>

# Projets 2024

Rénovation du système de détection de gaz inflammable et Formol dans l'atelier de production	30 k€
Réduction des émissions de l'unité Hummer (1 <sup>er</sup> partie) en vue de la nouvelle réglementation IED	25 k€
Rénovation du système de détection incendie de l'unité Hummer	20 k€
Amélioration de l'unité de formol afin de limiter les conséquences d'une rupture de tuyauterie (2 <sup>ème</sup> partie)	60 k€
Amélioration de la sécurité des productions « Formol masse » (Catch tank) (2 <sup>ème</sup> partie)	175 k€
Fiabilisation de l'alimentation électrique de la STEP	60 k€
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>370 k€</b>



**SI Group**<sup>®</sup>  
The Substance Inside

